

Rappel ! Papiers d'identité



Nous rappelons que les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus réalisées par le service de l'état-civil de la mairie de Chanteloup-les-Vignes depuis 2016. Les demandes sont recentrées autour des mairies proposant l'édition de passeports biométriques telles que les mairies de Triel-sur-Seine, de Conflans-Sainte-Honorine ou de Poissy.

Liens utiles

[Carte Nationale d'Identité \(CNI\)](#)

[Passeport biométrique](#)